Fiche technique de formation

REF : EGC-RH-03

LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

Objectifs de la formation :

- Décrire le dispositif réglementaire régissant les œuvres sociales et la mutualité sociale ;
- Situer la place des œuvres sociales et de la mutualité sociale dans la politique de l'entreprise;
- Expliquer la relation entre la politique des RH et la politique sociale;
- Identifier les besoins prioritaires en matière d'action sociale;
- Appréhender les responsabilités liées à sa gestion.

Public Concerné

Responsables des œuvres sociales et de la mutualité sociale ; Partenaires sociaux et délégués à la mutuelle.

Durée :
03 jours

Contenu pédagogique :

1. Délégué du personnel: Quelle représentation ?
2. Représentation des délégués du personnel;
3. Élection des délégués du personnel;
4. Fonctionnement des organes de participation.
5. Délégué à la mutuelle: Quelle représentation?
6. Représentation des délégués à la mutuelle;
7. Élection des délégués à la mutuelle;
8. Fonctionnement des organes à la mutuelle.
9. La gestion des œuvres sociales: Quelle pratique?
10. La place des œuvres sociales dans la politique de l'entreprise ;
11. Les domaines d'application, les bénéficiaires, le financement, le contrôle, les responsabilités liées à la gestion ;
12. Débats et correctifs.
13. La mutuelle sociale: Quelle pratique?
14. La place de la mutualité sociale dans la politique de l'entreprise;
15. Les domaines d'application, les bénéficiaires, le financement, le contrôle, les responsabilités liées à la gestion.

Centre De Formation Le Phare
09 Rue Tabet Salim. Sidi Bel Abbès 22000 Algérie
Tél. : +213 (0) 48 77 03 17 / (0) 48 77 01 40
Fax : +213 (0) 48 77 03 01
E-mail : info@lephare-dz.com